Département du Puy-de-Dôme

AR Prefecture

063-216304337-20231118-45_2023-DE Reçu le 10/01/2024 Publié le 10/01/2024

COMMUNE de TORTEBESSE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 7

En exercice: 7

Qui ont pris part à la délibération : 7

Dont pouvoirs: 0

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit novembre, le Conseil Municipal de la commune de TORTEBESSE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme BONY Yannick, Maire

<u>Étaient présents</u>: ARNAUD Michel, Yannick BONY, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, BORDERIE Fabrice, LAFONT Marie-Pierre, Danielle ROUX.

Étaient absents excusés :

Secrétaire: Mme LAFONT Marie-Pierre

Délibération 45/2023 :

<u>Objet :</u> Demande d'inscription du Reliquaire à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques et son classement au titre des Monuments Historiques

Mme le Maire explique qu'à la demande de Mr GANNE il est nécessaire d'inscrire le Reliquaire à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques et de le classer au titre des Monuments Historiques.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition.

Y. BONY

